

Lettre ouverte aux « insoumis.e.s » qui hésitent à voter le 7 mai 2017



Par Antoine Hardy et Marc-Olivier Padis

Le 30 avril 2017

Il ne s'agit pas ici d'analyser les raisons de votre vote pour Jean-Luc Mélenchon ni de chercher à parler à votre place. Une chose semble sûre cependant à vos yeux, et nous pouvons le comprendre. Le monde tel qu'il est comporte bien des raisons d'être en colère et de vouloir, d'une façon ou d'une autre, renverser la table : le péril écologique, les difficultés économiques et matérielles, les inégalités face à l'avenir, les dérives d'une partie de la classe politique qui s'accroche à ce vieux monde, quand elle ne s'en sert pas à des fins personnelles. Autant d'éléments qui peuvent inspirer de l'inquiétude, de l'impatience, de l'exaspération, voire du dégoût.

Aujourd'hui, la présence de Marine Le Pen au second tour de l'élection présidentielle n'est hélas pas une surprise. Pendant la campagne, l'idée même du vote « utile » a été contestée et critiquée. D'abord, parce que certains d'entre vous, qui avaient l'âge de voter en 2002, l'ont fait au second tour pour Jacques Chirac et ont pu mesurer le gâchis politique qui a suivi ce sursaut démocratique. Ensuite, parce que le vote utile pourrait ressembler au choix médiocre d'un moindre mal trop éloigné des causes, des préférences politiques, des élans et des choix partisans qui vous ont animés lors du premier tour. Enfin, ce vote serait l'idiot utile d'un système qui, toujours sur son dos, referait son union, et limiterait voire interdirait tout débat de fond au profit de sa propre reconduction.

Ces perceptions ne peuvent cependant pas faire oublier qu'en fonction des reports de voix et de l'abstention différentielle, la probabilité d'une victoire de Marine Le Pen est loin d'être nulle. Il ne s'agit pas d'agiter cette menace comme un chiffon rouge pour disqualifier ceux qui, parmi vous, hésiteraient à voter lors du second tour, mais bien d'examiner les conséquences possibles de cette abstention.

Malgré une spectaculaire dynamique de fin de campagne, Jean-Luc Mélenchon, qui a rassemblé 6,9 millions d'électeurs, n'est pas présent au second tour. L'amertume et la déception du candidat étaient palpables au soir du 23 avril. Quelles sont désormais les options ouvertes pour vous, ses électeurs ?

En refusant de donner immédiatement des consignes de vote au soir du 23 avril et en renvoyant à la consultation de la base militante de votre mouvement, Jean-Luc Mélenchon a fait bien plus

qu'un choix de procédure. Son silence personnel, et sans présager du résultat de la consultation des Insoumis, signifie qu'il place spontanément les deux candidats finalistes sur le même plan. Il contribue ainsi à la banalisation du vote « bleu Marine » tant espérée par les stratèges frontistes. C'est d'autant plus frappant que Jean-Luc Mélenchon avait été très clair face au Front National en avril 2002, en déclarant sans trembler : « Quelle conscience de gauche peut accepter de compter sur le voisin pour sauvegarder l'essentiel parce que l'effort lui paraît indigne de soi ? Ne pas faire son devoir républicain en raison de la nausée que nous donne le moyen d'action, c'est prendre un risque collectif sans commune mesure avec l'inconvénient individuel »¹.

Rappelons-le : le vote ne peut être l'expression des mille nuances d'un individu ou de savants calculs politiques. Il est à la fois quelque chose de plus simple et de plus déterminant : c'est un choix et, ici, singulièrement entre deux options. C'est ce qu'exprimait avec force Jean-Luc Mélenchon en 2002. Bien sûr, la tentation peut être grande de s'absenter maintenant du jeu électoral, en considérant qu'aucun candidat ne représente plus le message des « Insoumis ». Le choix du retrait ou du silence, de l'abstention ou du vote blanc, aurait pourtant tout le poids d'un message politique. Mais un message politique dont vous ne seriez plus les maîtres. Marine Le Pen pourra, forte de son score, clamer qu'elle représente à elle seule le rejet des élites, l'angoisse des classes populaires, la volonté de « dédagisme ». Elle deviendrait l'unique interprète des colères exprimées lors de ce scrutin. On ne peut pourtant pas, sans une forte mauvaise foi, amalgamer ses propositions avec celles du programme de la France insoumise ! Vous ne partagez pas les mêmes valeurs : votre culture, votre histoire, vos engagements, tout vous éloigne de la xénophobie et des morbides passions nationalistes qui animent le FN. Et pourtant, si vous vous absentez de la scène électorale, Marine Le Pen n'aura aucun scrupule à s'approprier votre sentiment de révolte et à vous enrôler dans ses croisades. Elle n'hésitera pas à se mettre en scène comme l'unique représentante du « Peuple », la seule légitime à s'exprimer au nom de ceux qui se sentent mal représentés par le personnel politique actuel. C'est ce qu'ont compris Clémentine Autain et Pierre Laurent qui appellent sans ambiguïté à lui faire barrage.

Ensuite, votre retrait du jeu électoral aurait un impact politique d'ampleur. Laissons de côté le cas, qui est pourtant loin d'être impossible, où votre absence combinée à la surmobilisation du camp frontiste, conduirait à la victoire catastrophique de l'extrême-droite. Même si votre abstention ne contribuait pas à faire élire Marine Le Pen à la présidence de la République, elle contribuerait à laisser le FN occuper l'espace que vous auriez laissé vacant. Et il ne se gênerait pas pour l'occuper ! En votre nom, au nom de la France silencieuse, invisible, oubliée et trahie par « les élites ». Plus l'abstention sera forte le 7 mai, plus le score de Marine Le Pen risque d'être élevé. Plus le score de Marine Le Pen sera élevé le 7 mai, plus sa dynamique sera importante pour les législatives des 11 et 18 juin. Et plus sa capacité à peser dans la vaste recomposition politique qui s'annonce sera grande.

Pire : si le Front national sort de l'élection présidentielle poussé par une forte dynamique et s'il obtient un large groupe parlementaire, celui-ci pourrait bientôt se présenter comme la principale et, rapidement, la seule force d'alternance politique à la majorité qui devra se constituer autour

¹ Jean-Luc Mélenchon, « Stopper la course à l'abîme », *Le Monde*, 26 avril 2002

du prochain président. Ainsi, le Front National pourrait incarner l'alternance car il serait, en dehors d'*En Marche!*, le seul parti dynamisé par les législatives. Les forces politiques traditionnelles, sévèrement battues, sont en proie à leurs divisions internes. Marine Le Pen est arrivée en tête dans plus de 200 circonscriptions dimanche 23 avril et a dépassé le seuil de qualification au second tour des législatives (12,5 % des inscrits) dans plus de 400 circonscriptions. Le FN sera peut-être le seul parti réellement en ordre de bataille. Sa stratégie d'ancrage progressif dans la vie politique locale puis nationale se trouvera confortée avec l'apparition d'un large groupe parlementaire, qui pèsera dans l'hémicycle. Sa présence dans l'ensemble du débat politique, à travers la presse, les médias, les réseaux sociaux, sera démultipliée.

Enfin, le choix de l'abstention revient aussi à laisser les autres décider des grandes orientations politiques des cinq années qui viennent. Or les programmes ne se valent pas. Du point de vue des droits individuels et des libertés publiques d'abord : rappelons que Marine Le Pen veut changer les règles d'accès à la citoyenneté française (le droit du sol serait supprimé, le mariage ne donnerait plus automatiquement accès à la nationalité, la double nationalité extra-européenne serait interdite, il deviendrait impossible de naturaliser ou de régulariser des étrangers en situation irrégulière). Le cœur du programme du Front National, qui est loin d'avoir modéré son discours comme il tente de le faire croire, reste la volonté d'instaurer une discrimination systématique en fonction de la nationalité (la préférence nationale, qui serait inscrite dans la Constitution). Ces mesures-là n'ont rien d'abstraites.

Pour les mettre en œuvre, Marine Le Pen veut s'affranchir de l'autorité que la France reconnaît aux Cours qui garantissent le respect des Droits de l'homme comme la Cour européenne des Droits de l'homme (CEDH). La loi française, propose-t-elle en cas de succès de son référendum de début de mandat, deviendra supérieure aux traités internationaux. C'est une menace pour la lutte contre le changement climatique. Avec une telle disposition, une loi contraire aux engagements pris lors de l'accord historique de la COP21, signé en décembre 2015 à Paris, pourra être votée. Et comment lutter pour la protection du climat, de l'environnement, et pour la santé des Français, si la France remet en cause sa parole et ses engagements ? La protection de la planète ne se joue pas à l'échelle d'un pays. Elle impose de discuter, de négocier, d'interagir et d'agir ensemble. Mais nos partenaires doivent pour cela nous considérer comme un pays fiable qui ne remettra pas en cause ce qui aura été signé collectivement.

Autre recul des droits, l'accès à l'interruption volontaire de grossesse serait limité et la loi sur le mariage de personnes de même sexe supprimée, au profit d'un « pacs amélioré ». Du point de vue des politiques sociales, ensuite, le programme de Marine Le Pen est particulièrement avare de propositions. A côté des classiques promesses de dépenses catégorielles, il est d'une indifférence inquiétante mais révélatrice aux questions sociales qui touchent les classes les plus modestes. A part des mentions rapides du minimum vieillesse et de l'allocation adulte handicapés (AAH), aucune proposition ne concerne les minima sociaux. Aucune mention n'est faite des politiques de lutte contre le chômage, des politiques d'insertion et d'accompagnement vers l'emploi. Au contraire, elle veut supprimer l'Aide médicale d'Etat et, comme on l'a dit,

réserver les aides sociales aux seuls nationaux (politique familiale, attribution de logements sociaux, accès à la sécurité sociale). Marine Le Pen a également remis en cause en cours de campagne la gratuité de l'école publique pour les enfants d'étrangers en situation régulière mais arrivés récemment en France (en exigeant un « délai de carence » avant d'avoir accès à la gratuité). Enfin, la culture est une grande absente du programme de Marine Le Pen, qui ne mentionne la politique culturelle que pour en faire l'instrument d'une défense de l'identité française.

Par opposition, le programme d'Emmanuel Macron, sur des points essentiels, prend en compte la demande de justice sociale que la gauche a toujours portée. Bien sûr, il n'est pas question de nier un désaccord majeur entre le programme de Jean-Luc Mélenchon et celui d'Emmanuel Macron : alors que la renégociation des traités européens est pour vous un préalable indispensable, Emmanuel Macron considère qu'il est possible de peser à l'intérieur du cadre existant. Mais un constat est fait des deux côtés : l'Union européenne telle qu'elle est dysfonctionne. La lutte contre les arrangements fiscaux entre États et entreprises multinationales, la généralisation d'Erasmus pour 200 000 étudiants et apprentis, ou encore des conventions citoyennes dans toute l'Europe, sont des pas dans la direction d'une Union européenne différente.

Des projets ambitieux visent à défendre et rénover notre système de protection sociale. Tout d'abord, la mise en place d'une assurance chômage universelle, qui donnerait le droit aux allocations chômages pour les salariés qui démissionnent (une fois tous les cinq ans), pour les indépendants, les agriculteurs, les entrepreneurs et les artisans. Ensuite, pour simplifier l'accès aux minima sociaux, alors que le non recours témoigne aujourd'hui du découragement d'un trop grand nombre de citoyens, un guichet unique serait créé. La lutte contre le chômage et l'accès à l'emploi serait également une priorité avec 15 milliards d'euros dédiés à la formation pour 1 million de jeunes peu qualifiés éloignés de l'emploi et 1 million de demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés. Pour lutter contre l'exclusion et l'échec scolaire, les classes de CP et CEI dans les zones prioritaires bénéficieront d'effectifs allégés (pas plus de 12 élèves par classe). Et, un grand effort d'investissement sera réalisé dans la transition écologique.

D'autre part, le mouvement En Marche présente en lui-même une volonté de renouvellement de la politique qui a commencé avec la « Grande marche » tournée vers les Français à l'été 2016, et devrait se poursuivre avec le renouvellement du personnel politique grâce à l'arrivée de nouveaux candidats aux législatives. Il propose aussi un projet de rénovation de la vie politique par une grande loi de moralisation de la vie publique (interdiction pour les parlementaires d'exercer des activités de conseil parallèlement à leur mandat, de toute embauche par un élu ou un ministre d'un membre de sa famille, interdiction également du cumul de plus de trois mandats identiques successifs, etc.).

Tout cela est un écho à des revendications de la France insoumise. Ce qui est clair, c'est que des différences radicales existent entre le programme d'Emmanuel Macron et de Marine Le Pen. A quoi il faut ajouter le respect de l'indépendance de la justice, du travail des fonctionnaires et de

la pluralité des opinions, dont la candidate d'extrême-droite ignore tout. Demandez-vous ainsi quel est le candidat qui vous permettra au mieux d'exprimer vos désaccords. Lorsque Marine Le Pen propose une présomption de légitime défense des policiers et gendarmes, elle entretient l'illusion que les forces de l'ordre seraient affranchies du respect des principes du droit à la vie, de la nécessité absolue et de la proportionnalité de la riposte. Il vous appartient de choisir votre priorité. Dans le programme de Jean-Luc Mélenchon, vous aviez sans doute donné la préférence à des propositions plutôt qu'à d'autres. Dans ce programme, vous aviez peut-être accordé plus d'attention au projet d'assemblée constituante et à sa promesse de renouvellement démocratique radicale qu'à la politique extérieure ou à la conquête spatiale. Il en va de même aujourd'hui, après son élimination : tout est question de hiérarchie dans les réponses qu'apportent les candidats à nos défis collectifs. Le recul des droits, la fermeture hexagonale, les discriminations érigées en système, l'indifférence au sort des plus faibles vous éloignent radicalement du programme de Marine Le Pen.

Mais vous pouvez aussi considérer que vous n'êtes plus concerné par cette élection, dès lors que votre candidat n'y est plus représenté. Ce serait une double erreur. Tout d'abord, parce que votre silence même aurait un sens : celui de cautionner le score de Marine Le Pen et peut-être pire, sa victoire. Ensuite, parce qu'en prenant du recul, vous laisseriez le champ libre à une machine politique qui ne s'arrêtera pas le 7 mai et qui compte bien prolonger par tous les moyens l'élan obtenu par le Front national le 23 avril. Une recomposition politique sans précédent est en cours, dont la France insoumise a été en partie l'expression. Cette aspiration au renouvellement ne doit pas s'achever dans la défiance et la dépolitisation. Si vous laissez l'histoire se faire sans vous, elle se fera contre vous.